

## Contrôle sanitaire des EAUX

Affaire suivie par:

**AFFICHAGE OBLIGATOIRE EN MAIRIE (article D.1321-104 du code de la santé publique)**

service santé environnement

Tél: 02 38 77 34 44

### Destinataires

- VEOLIA EAU CGE  
MONSIEUR - VEOLIA EAU CGE  
MONSIEUR LE PRESIDENT - CC TOURAINNE OUEST VAL DE LOIRE  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CHANNAY SUR LATHAN  
MONSIEUR - CC TOURAINNE OUEST VAL DE LOIRE  
MADAME - VEOLIA EAU CGE  
MADAME, MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAU CGE

## CC TOVAL

Prélèvement **00134258**  
Installation UDI 000131 CHANNAY SUR LATHAN  
Point de surveillance P 0000000172 C-P.F. CHANNAY SUR LATHAN  
Localisation exacte ROBINET SANITAIRE PUBLIC

Commune **CHANNAY-SUR-LATHAN**  
Prélevé le : vendredi 19 décembre 2025 à 09h14  
par : LABORATOIRE INOVALYS TOURS  
Type visite : AU

### Mesures de terrain

Température de l'eau  
pH  
Conductivité à 20°C  
Conductivité à 25°C  
Chlore libre  
Chlore total

	Résultats		Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
Température de l'eau	15.0	°C				25.00
pH	7,7	unité pH				9,00
Conductivité à 20°C	546	µS/cm				180.00
Conductivité à 25°C	609	µS/cm				1 000.00
Chlore libre	0,23	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				200.00
Chlore total	0,26	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				1 100.00

### Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS 3703  
Type de l'analyse : AUTRE

Code SISE de l'analyse : 00134924

Référence laboratoire : 2512094618-AUTRE00134924

### PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,010	mg/L						0,10
--------------------------------	--------	------	--	--	--	--	--	------

### Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00134258)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble de paramètres mesurés. Ce contrôle fait suite aux résultats d'analyses du prélèvement du 11/12/2025 qui présentaient une concentration en Ammonium non conforme, en application de l'article R.1321-17 du code de la santé publique.

Tours le 23 décembre 2025

Pour le Préfet,  
Pour la directrice générale,  
L' Ingénieur d'études sanitaires

Signé :

Jacques HERISSE

